

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Chorulon 1500 U.I. lyophilisat et solvant pour solution injectable

2. Composition

Chaque conteneur de substance active reconstituée contient :

Substance active :

Gonadotrophin. chorionic. Ph. Eur. 1500 U.I.

Lyophilisat et solvant pour solution injectable.

Lyophilisat : poudre blanche à blanc cassé.

Solvant : clair, incolore.

3. Espèces cibles

Cheval, bovin et chien.

4. Indications d'utilisation

- | | |
|----------------|---|
| Vache, génisse | - induction de l'ovulation et formation du corps jaune, favoriser la fécondation et la conception |
| | - syndrome du kyste ovarien anoestrus, chaleurs prolongées, nymphomanie suite à la dégénérescence d'un follicule kystique |
| Jument | - induction de l'ovulation et formation du corps jaune, favoriser la fécondation et la conception |
| | - anoestrus (ovulation retardée avec follicules > 2 cm de diamètre) |
| Chienne | - anoestrus |
| | - ovulation tardive et chaleurs prolongées |
| | - induction de l'ovulation |
| Chien | - cryptorchidie |
| | - libido insuffisante |

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Le traitement de la cryptorchidie chez les chiens peut être efficace dans certains cas, à condition que le canal inguinal ne soit pas obstrué et que le traitement commence tôt.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Il faut éviter une auto-injection accidentelle. En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

L'utilisation pendant la gestation et la lactation n'est pas applicable.

Surdosage :

Un surdosage n'a pas d'effets indésirables particuliers.

7. Effets indésirables

Cheval, bovin et chien :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Anaphylaxie ¹
--	--------------------------

¹Peut survenir immédiatement après le traitement, comme pour toutes les préparations protéiques.

Thérapie : injection d'adrénaline (1:1000) par voie intraveineuse (i.v.) ou intramusculaire (i.m.) immédiatement dès l'apparition des symptômes de choc.

Si nécessaire, accompagner par une corticothérapie.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Espèce animale	Indications
Vache, génisse	- induction de l'ovulation : 1500 U.I. à l'insémination ou lors de la saillie i.m. ou i.v. - syndrome du kyste ovarien : 3000 U.I. i.v.
Jument	- induction de l'ovulation : 1500 - 3000 U.I. lors de la saillie i.v. - anoestrus (ovulation retardée avec follicules > 2 cm de diamètre) : 1500 - 3000 U.I. i.m. ou i.v. ; si nécessaire, répéter le traitement après 2 jours
Chienne	- anoestrus : après traitement préalable au PMSG, 500 U.I. le premier jour des chaleurs i.m. ou i.v., quotidiennement pendant 10 jours - ovulation tardive et chaleurs prolongées : 100 - 500 U.I. i.m. ; répéter le traitement quotidiennement jusqu'à disparition des pertes vaginales
Chien	- cryptorchidie : 2 fois par semaine 100 - 500 U.I. i.m. pendant un maximum de 6 semaines - libido insuffisante : 100 à 500 U.I. i.m. 6 à 12 heures avant l'accouplement

Répétition de l'injection :

- pour les autres indications chez les femelles : si nécessaire tous les 3 à 7 jours.
- pour les autres indications chez les mâles : 2 x par semaine pendant 4 à 6 semaines.

Voie d'administration :

Mettre le lyophilisat en suspension dans le solvant fourni et administrer suivant l'indication, en injection intraveineuse (i.v.) ou intramusculaire (i.m.).

9. Indications nécessaires à une administration correcte

-

10. Temps d'attente

Bovin : Viande et abats : 0 jour
 Lait : 0 jour
Cheval : Viande et abats : 0 jour

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : 24 heures, conserver entre 2 °C-8 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V059315

Flacon à 1500 U.I.

Boîte de 5 flacons en verre (Ph. Eur. type I) de lyophilisat fermés avec un bouchon en caoutchouc avec une enveloppe en métal + 5 flacons en verre de solvant fermés avec un bouchon en caoutchouc avec une enveloppe en métal.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Novembre 2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Ou :

Intervet International GmbH, Feldstrasse 1a, 85716 Unterschleissheim, Allemagne

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium

Tél : + 32 (0)2 370 94 01